

Rennes, le 27 avril 2007

**PAYS DES VALLONS DE VILAINE**  
**Monsieur Joël SIELLER**  
**Président**  
**Rue Blaise Pascal**  
**35580 GUICHEN**

Nos réf: 2007/JGY/COD/PBD  
Objet: SCOT Pays des Vallons de Vilaine  
P.J.: 1

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu, le 10 avril dernier, votre sollicitation concernant nos remarques et commentaires dans la phase actuelle de construction du Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD) et du document d'orientations générales (DOG) du SCOT.

Nous partageons tout à fait les orientations affichées autour d'un accroissement fort de la population tout en valorisant l'identité du territoire et de ses centralités urbaines et commerciales actuelles.

L'application de ces ambitions au développement économique nécessite de prévoir une réserve foncière qualitative et quantitative suffisante pour permettre aux entreprises d'accroître leur compétitivité en exerçant dans de bonnes conditions et en atténuant les nuisances inhérentes à leurs activités. Il nous paraît donc indispensable de répertorier et de préciser les vocations des zones d'activités actuelles, l'état de leur commercialisation mais également les réserves foncières prévues par les récents PLU et les zones en projet comme celle de 50 hectares au sud du Pays.

La fluidité des grands axes routiers est à prendre en compte car malgré la forte augmentation du prix du carburant, le trafic routier restera en augmentation et il faudra pouvoir l'absorber. Parallèlement, une réflexion approfondie sur une utilisation accrue du fret pour les entreprises de la zone d'activités de Messac nous semble opportun.

Concernant le volet du Commerce (cf. note en annexe), nous souhaitons voir intégrés au projet de SCOT le diagnostic, les enjeux et les nouveaux principes à retenir, éléments qui devraient aboutir à l'élaboration d'un document partagé, de type schéma de développement commercial dont la CCI de Rennes propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage.

.../...

Nos services techniques sont à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions dont vous pourriez avoir besoin, dans un contexte moins précipité que les délais impartis aujourd'hui.

Je reste à votre disposition pour tout échange complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Jacky GEFROY,  
Vice-Président délégué  
Pays des Vallons de Vilaine**